

Le 30 avril 2023

Assemblée nationale
Secrétariat de la Commission sur les services de santé et les services sociaux

Objet : Lettre d'opinion sur l'importance des comités d'usagers dans la mise en place du projet de loi 15

À qui de droit,

Je vous écris cette lettre pour attirer votre attention sur le rôle crucial des comités d'usagers dans le système de santé.

Les comités d'usagers sont des organismes créés dans le but de représenter les usagers auprès des instances de l'établissement, en mettant l'accent sur les groupes les plus vulnérables. Ils ont pour mandat de s'assurer que les usagers sont traités avec dignité et que leurs droits sont reconnus. De plus, les comités d'usagers travaillent à améliorer les conditions de vie des personnes hébergées en mettant en place des actions concrètes pour améliorer les services de santé et les services sociaux. Ils sont des acteurs clés dans le système de santé car ils permettent de donner une voix aux usagers et de faire entendre leurs préoccupations.

Il est important de souligner les impacts négatifs que causeraient la perte de pouvoir d'influence des comités d'usagers et l'abandon de l'approche de défense des droits et intérêts collectifs des usagers. En effet, les usagers seraient plus vulnérables et pourraient subir des discriminations ou des injustices. L'abandon de l'approche de défense des droits et intérêts collectifs des usagers risque également de nuire à la qualité des soins et services offerts aux usagers. Les comités d'usagers sont un outil précieux pour améliorer les services de santé et les services sociaux en proposant des mesures concrètes pour améliorer les pratiques et les politiques des établissements. Il est donc important selon moi de continuer à soutenir et à valoriser leur rôle crucial.

Pour remplir efficacement leur mission, les comités d'usagers doivent être accompagnés par des personnes-ressources compétentes et dévouées. Les personnes-ressources sont chargées de tâches administratives telles que répondre au téléphone, préparer des événements, traiter la correspondance, rédiger les procès-verbaux du comité, et plus encore. Elles sont une partie intégrante des comités d'usagers car elles permettent aux membres du comité de se concentrer sur leur mandat principal, à savoir la défense des droits et des intérêts des usagers. Il est important de souligner que les personnes-ressources ne doivent pas être considérées comme de simples employés administratifs, mais plutôt comme des partenaires à part entière des comités d'usagers. Elles ont une connaissance approfondie des activités et des préoccupations des comités et fournissent un soutien essentiel à leurs membres.

En résumé, les comités d'usagers jouent un rôle essentiel dans la défense des droits et des intérêts des usagers dans le système de santé. Il est donc crucial que leur travail soit reconnu et soutenu par les instances gouvernementales et les établissements de santé. Nous espérons que le projet de loi 15 reconnaîtra l'importance des comités d'usagers et leur donnera les ressources nécessaires pour remplir efficacement leur mission.

Je vous remercie de votre attention à cette question cruciale.

Jules Tremblay

Personne-ressource

Comité des usagers du centre intégré du Nord-de-l'Île-de-Montréal